



Le 30 décembre 2022

**Procès verbal de l' Assemblée Générale  
des SENIORS GOLFEURS de la MANCHE  
le 9 décembre 2022**

La présidente, Elisabeth RAT, ouvre la séance.

Elle remercie:

Les présidents et délégués pour leur investissement au cours de l'année 2021  
Les directeurs du magasin «Dog leg GOLF» sponsors des compétitions.

Sont présents:

Golf Bréhal: JC Régier, délégué, et Hervé Porco, remplaçant le président Hervé Legros.

Golf Centre Manche: J.Claude Savary délégué

Golf Cherbourg: J.Louis Née et Pierre Tutard, délégués.

Golf CDI: Jean-Louis Leclerc, président.

Golf Granville: Daniel Paillé, président, Christian Bérard et Julien Drouart, délégués.

Golf Presqu'île du Cotentin: Jacky Millet, président et Anne Marie Thorel, déléguée.

Golf Coutainville: Yves Lescaroux, président, Elisabeth Rat et Colette Noël, déléguées

Excusés :

Pascal Pointet, président de Centre Manche

Jacques Largouet, président de Cherbourg

Annie Fontaine et Patrick Fayet, délégués de CDI

**Les rapports 2022:**

- le rapport moral est présenté par Elisabeth Rat, présidente(*document joint*)
- Le rapport financier est présenté par Christian Bérard, trésorier (*document joint*)
- Le rapport d'activité est présenté par Colette Noël, secrétaire (*document joint*)

Les 3 rapports sont adoptés à l'unanimité.

**Election des membres du Bureau :**

Elisabeth RAT présidente, Annie FONTAINE vice présidente, Christian BERARD trésorier et Colette NOËL secrétaire, sont reconduits dans leurs fonctions.

### **Calendrier des compétitions 2023:**

Accepté par les présidents et délégués des 7 golfs manchois, il sera prochainement diffusé dans les clubs.

### **Tarifification du championnat 2023: greenfee et droit de jeu**

Les présidents s'accordent sur un tarif correspondant à la réduction de 30% sur le greenfee individuel en basse saison, soit :

- golfs 9 trous :

Bréhal = 27€

Cherbourg = 31€

C.Manche = 27€

- golfs 18 trous :

CDI = 38€

Coutainville = 38€

Presqu'île = 38€

Granville = 41€

Le droit de jeu passe de 6 à 7€

### **Budget 2023:**

Christian Bérard fait un prévisionnel sur la base de 1200 participants et confirme que le droit de jeu à 7€ est nécessaire si l'on veut conserver les récompenses aux meilleurs joueurs. Le résultat prévisionnel est estimé à 400€.

### **Départs jaunes et bleus:**

Les golfeurs ayant un index supérieur à 22,4 devront partir des départs bleus, la couleur de départ ne pouvant changer en cours d'année.

**4ème série mixte:** elle est supprimée en 2023, en raison du faible nombre de participants.

**Concours de précision:** le magasin «Dogleg golf» reconduit son sponsoring en 2023.

### **Questions diverses:**

#### Participation des golfeurs de Vire:

Ils participeront, comme en 2022, au classement individuel avec le droit aux récompenses à chaque rencontre, mais ne participeront pas au classement général individuel, ni au classement des clubs.

Demande du golf de Saint-Lô à participer au classement général des clubs.

Inscription via le site ISP: elle sera faite par les clubs qui l'utilisent déjà.

L'inscription «papier» se maintient pour les autres.

L'assemblée générale se termine par un apéritif offert par l'Amicale.

*Elisabeth RAT, présidente de l'ASGM*

